AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

DLP 18-2-63 185016

Supplément N° 4 au Bulletin Technique N° I9 D'Avril I962 — I962_I0

AVERTISSEMENTS

I - ARBRES FRUITIERS -

Hoplocampe des Prunes : La sortie des adultes a été contrariée par les conditions climatiques défavorables de ce printemps. Aussi les pontes ont-elles été tardives.

En raison de l'abondante floraison, les dégâts seront faibles.

Néanmoins, nous conseillons un traitement insecticide dès réception de cette note, et en tout cas avant le 3 mai. Bien mouiller les organes floraux.

Utiliser une spécialité à base d'H.C.H., de Parathion ou d'Oléoparathion.

INFORMATIONS

Chenilles défoliatrices : Pour prévenir les dégâts des chenilles défoliatrices sur les jeunes pousses, on pourra appliquer un insecticide d'ingestion ou de contact. Les traitements déjà conseillés contre les Hoplocampes seront valables.

II - VIGNE -

Coupe-bourgeons et Chenilles bourrues : Contre ces ravageurs qui dévorent les bourgeons en voie de débourrement, on pourra utiliser contre les Coupe-bourgeons un insecticide organique de synthèse, en poudrage ou en pulvérisation, (D.D.T., H.C.H., Parathion etc...), contre les Chenilles, un insecticide d'ingestion en pulvérisation (Arséniate de plomb).

Bordeaux, le 28 Avril I962

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P57